

La conversion et la mort de M. de Talleyrand

Récit de l'un des cinq témoins, le Baron de BARANTE, recueilli par son petit-fils le Baron de NERVO

Le baron de Nervo, au cours de sa jeunesse passée en majeure partie auprès de son grand-père, eut souvent l'occasion d'entendre le récit des événements auxquels le baron de Barante se trouva mêlé en acteur ou en témoin. L'un de ceux qui lui laissèrent l'impression la plus forte fut certainement - et il aimait à le dire - le récit de la conversion et de la mort de M. de Talleyrand, pour lequel il professait une particulière admiration. La sincérité de ce tardif retour à la religion fut de tout temps fort contestée ; aussi, le désir de conserver avec exactitude ce récit d'un témoin oculaire avait-il amené le baron de Nervo à en consigner par écrit tous les détails, qu'une mémoire d'une remarquable fidélité lui avait permis de retenir presque mot pour mot.

C'est ce récit qu'il se préparait à livrer à l'impression lorsque les fatigues de la maladie vinrent interrompre et que, respectueux de sa volonté, nous publions ici textuellement, tel qu'il fut composé en septembre 1908, l'offrant comme un dernier hommage à deux mémoires qui nous sont chères



Prosper de Barante

LA CONVERSION ET LA MORT DE M. DE TALLEYRAND

Les derniers moments de M. de Talleyrand ont été très diversement jugés par les contemporains.

Les uns ont voulu voir en lui un vieillard affaibli par l'âge et par la maladie, subissant la douce influence d'une petite-nièce tendrement aimée et consentant pour lui complaire à signer des actes auxquels son intelligence et sa volonté ne pouvaient plus prendre leur part. - Les autres, qui avaient vu la vie de ce grand seigneur, dernier survivant d'un autre âge, se dérouler au milieu d'un faste et d'une dignité que nul autre que lui ne pratiquait, pensèrent qu'il avait voulu finir comme le devait un gentilhomme de sa race. Mais un des hommes d'Etat les plus considérables de son temps voulant en pleine possession de son intelligence et de sa volonté repasser dans sa mémoire les principaux actes de sa vie pour en regretter les erreurs et les scandales et rétracter publiquement des actes contraires à l'enseignement de l'Église catholique dont il entend mourir le fils soumis, il y eut là un fait auquel cette génération sceptique et incroyante eut grand-peine à croire. Et cependant ce fut la vérité ! Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de voir les mémoires contemporains refléter ces opinions diverses.

Pour la première fois, la vérité fut dite avec détails et autorité par Son Altesse la princesse Radziwill, dans la publication d'une lettre adressée par la duchesse de Dino, nièce de M. de Talleyrand à M. l'abbé Dupanloup au mois de mai 1838 (1). Ce récit simple et ému est de nature, par sa sincérité, à porter la conviction dans l'esprit de ceux qui le liront. Mais il nous a paru que le témoignage d'un homme impartial, témoin des derniers moments de M. Talleyrand, que l'opinion d'un esprit prudent et avisé, dont la doctrine historique a toujours été de dire la vérité tout entière en laissant la parole aux faits (2), était de nature à dissiper les derniers doutes.

1. Le retour de Talleyrand à la religion. Lettre de Madame la duchesse de Talleyrand à l'abbé Dupanloup publiée par Madame la princesse Radziwill, in-8°, 30 p. Paris, Plon-Nourrit, 1908.

2. « Scribitur ad narrandum et non ad probandum », exergue de l'histoire des ducs de Bourgogne par M. de Barante.

I

Admis dans l'intimité de la marquise de Castellane, née Pauline de Périgord et nièce du prince de Talleyrand, je l'avais souvent entendue parler des derniers moments de son oncle, et elle m'avait dit : « Parlez-en à Monsieur votre grand-père, il en a été l'un des témoins. » Aussi eus-je hâte en revenant à Barante, où mon grand-père passa les dernières années de sa vie, de l'interroger et de l'amener à me faire le récit de ce qu'il avait vu et entendu.

« Au fond, lui dis-je, M. de Talleyrand a voulu mourir comme le devait un grand seigneur de sa maison. » Mon grand-père m'arrêta et me dit avec gravité : « Tu te trompes, mon enfant. M. de Talleyrand avait la foi et a voulu mourir en chrétien. » Puis me parlant des grands seigneurs, prélats de l'ancien régime, il me dit que notre génération ne pouvait pas juger ces hommes, qu'elle n'avait pas connus.

Destinés dès l'enfance à l'état ecclésiastique par la volonté paternelle, et bien plus encore par les moeurs du temps où ils

vivaient, ils entraient à Saint-Sulpice sans vocation, et s'ils n'y recevaient pas la formation sacerdotale à laquelle ils n'étaient en rien préparés, ils en sortaient avec une foi vraie et durable.

Comblés aussitôt de bénéfices, qui leur donnaient la richesse, de dignités ecclésiastiques qui leur assuraient une situation hors pair. ils étaient emportés par le courant de la vie légère et dissolue de la société dans laquelle ils vivaient, en attendant que l'ambition leur fît faire vis-à-vis des puissants et des puissantes du jour les actes de servilité nécessaires pour parvenir. Mais si scandaleuse que fut leur vie, leur foi restait en réserve, et ils étaient fermement résolus à ne pas mourir comme ils avaient vécu.

« Je ne les excuse pas, ajouta-t-il, je raconte des faits, qui ne scandalisaient pas alors, comme ils scandaliseraient aujourd'hui, où l'opinion publique exige des prélats la même austérité de vie que des simples curés de campagne. »

Puis, il me parla de l'enfance de M. de Talleyrand, premier né de sa famille, destiné à occuper dans le monde et à la cour un rang considérable, et par suite du manque de soins de sa nourrice estropié et condamné par cette infirmité à l'état ecclésiastique. Emporté de la maison paternelle le jour de sa naissance, il n'y rentra jamais ! et ne connut ni la tendresse, ni les baisers d'une mère. Il parlait de ce souvenir avec amertume jusque dans son extrême vieillesse. Repris à sa nourrice par sa grand'mère la princesse de Chalais, il fut de bonne heure mis au collège, et de là entra au séminaire, la révolte au coeur. Il n'en conserva pas moins un grand respect pour ces « Messieurs de Saint-Sulpice », comme il les appelait, et un sentiment de foi, qui se retrouva très intense à la fin de sa vie.

M. de Barante fut présenté pour la première fois à M. de Talleyrand à Francfort en 1806, quand il suivait comme auditeur au Conseil d'Etat le quartier général de l'Empereur. M. de Talleyrand lui témoigna dès lors une bienveillance, qui ne se démentit jamais, et qui devint de la confiance, quand l'illustre homme d'Etat résigna ses fonctions d'ambassadeur à Londres, en novembre 1834, pour prendre une retraite définitive.

II

Rentré à Paris, M. de Talleyrand rouvrit son salon de la rue Saint-Florentin, dans lequel toute la haute société française et étrangère venait le soir entendre ce charmant causeur parler des événements du jour, et raconter quelque épisode de la longue carrière qu'il avait parcourue. Mais pour tout homme avisé connaissant bien M. de Talleyrand, il y avait quelque chose de modifié dans la direction de son esprit. Les pensées dont il parlait dans sa lettre de démission^I avaient pris possession de lui, et sans que rien fut changé à sa vie extérieure, on sentait qu'un travail s'opérait en lui.

« Mon grand âge, les infirmités qui en sont la suite naturelle, le repos qu'il conseille, les pensées qu'il suggère, rendent ma démarche bien simple, ne la justifient que trop, et en font même un devoir »

(Extrait de la lettre, adressée de Valençay, le 13 novembre 1834, par le prince de Talleyrand au ministre des affaires étrangères pour lui offrir sa démission d'ambassadeur à Londres.)

Il causa beaucoup avec M. de Barante à cette époque. Il le retenait souvent quand les autres visiteurs étaient partis, et se laissait aller avec lui à des conversations plutôt intimes, dans lesquelles il ne disait rien de précis, et qui cependant étaient transparentes. Tantôt il parlait avec tristesse de sa jeunesse et de sa vocation forcée ; tantôt il l'entretenait de ses maîtres de Saint-Sulpice pour lesquels il avait une profonde vénération. D'autres fois il parlait de la vie légère et dissolue de l'Ancien Régime ; ou bien de l'inconcevable insouciance avec laquelle, en temps de révolution, s'accomplissent les actes les plus graves sans qu'on y ait réfléchi. Son respect pour le clergé actuel était sans bornes ; il admirait l'austérité de sa vie, la pureté de ses moeurs depuis les plus hauts prélats jusqu'aux simples prêtres. « Quelle différence avec le passé ! disait-il. » Quelquefois, il parlait de sa petite nièce préférée, Mademoiselle Pauline de Périgord. « Vous ne sauriez croire, disait-il un jour, le bien que la piété douce et discrète de cette enfant fait dans ma maison. » Une fois, il questionna M. de Barante sur l'abbé Dupanloup, le directeur de sa petite nièce, et lui demanda s'il le connaissait. « Je le connais beaucoup, répondit M. de Barante, c'est une intelligence cultivée et un esprit large et libéral. » A quelque temps de là, M. de Talleyrand dit à M. de Barante : « Etes-vous sûr de ne pas vous être trompé sur l'abbé Dupanloup ? Je lui ai fait écrire hier pour l'inviter à dîner, il n'a point encore répondu. Craindrait-il de se compromettre en venant ici ? » - M. de Barante se porta fort de l'acceptation de l'abbé Dupanloup, qui d'ailleurs arriva dans la soirée même. Le jeune prêtre fut accueilli à merveille, invité plusieurs fois ; l'on causa de choses sérieuses, mais il n'en résulta rien de plus.

Enfin, M. de Talleyrand dit un jour à M. de Barante : « Mais vous, vous êtes croyant ! n'est ce pas ? » et sur sa réponse net-



L'abbé Dupanloup, devenu Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans

Enfin, M. de Talleyrand dit un jour à M. de Barante : « Mais vous, vous êtes croyant ! n'est ce pas ? » et sur sa réponse net-

tement affirmative, le vieillard ajouta : « Lorsque l'on est sensé et réfléchi, il est impossible de ne pas croire à la divinité de la religion chrétienne. »



Monseigneur de Quelen, archevêque de Paris de 1821 à 1839

III

Un soir en rentrant, M. de Barante trouva un mot de la duchesse de Dino, lui demandant de venir la voir de bonne heure après son dîner. Il s'y rendit, et la trouva seule, le visage rayonnant. « Nous avons du nouveau, lui dit-elle », et le faisant asseoir, elle lui conta ce qui suit. Dans la journée, comme elle allait à Conflans pour une réunion présidée par l'archevêque, M. de Talleyrand lui donna un pli cacheté à l'adresse de Monseigneur en la priant de le lui remettre. Elle n'y prêta pas d'abord grande attention, mais quand la réunion de charité fut terminée, Mgr de Quélen la pria de rester avec lui, et lui tendant un papier écrit de la main de M. de Talleyrand et surchargé de ratures : « Dieu soit loué ! lui dit-il, c'est sa rétractation ! » Grande fut leur émotion à tous deux. Le vénérable prélat la relut à plusieurs reprises avec des signes d'assentiment, puis la rendant à Madame de Dino, il la pria de rapporter la pièce à son oncle pour qu'elle fut recopiée et signée, et lui donna sur une feuille de papier trois lignes, dont il demandait l'adjonction pour que tout fut complet.

Quand Madame de Dino rentra, elle trouva son oncle en joyeuse humeur, ravi de ce qu'il avait fait. Elle lui fit part du désir de l'archevêque. « C'est bien, répondit-il, tout cela se fera en son temps. Je vais bien en ce moment. Rien ne presse. Quant à l'addition que demande, M. de Quélen, je ne la mettrai pas dans la rétractation, que je désire laisser telle que je l'ai écrite. Mais je compte écrire une lettre au Saint-Père, et elle y trouvera place. » Et prenant les deux feuilles de papier, il les enferma dans un tiroir de son bureau.

La joie de Madame de Dino n'était pas sans mélange. Elle espérait tout terminer le jour même, et voyait la solution de nouveau ajournée. M. de Barante la rassura, persuadé qu'il était que M. de Talleyrand ne pouvait avoir voulu faire ce premier pas pour en rester là.

IV

Quelques semaines plus tard, M. de Talleyrand tomba malade. Son état s'aggravait, et l'on connut de sérieuses inquiétudes. Mandé par Madame la duchesse de Dino, M. de Barante accourut. Il trouva dans un cabinet, attenant à la chambre du malade, Madame de Dino avec M. Royer-Collard, M. de Sainte-Aulaire, le comte Molé et le prince de Poix. Elle était fort émue. « Tout espoir est perdu, lui dit-elle, et je vous ai mandé tous cinq pour m'assister de vos conseils et me soutenir par votre amitié. » Après un instant de conversation, ils furent tous d'accord pour penser que Madame de Dino devait parler à M. de Talleyrand et lui demander d'achever ce qu'il avait si bien commencé.

Elle ouvrit la porte conduisant à la chambre du malade, fit placer ces messieurs derrière une portière, et entra résolument. Elle prit sur la table de nuit la montre du malade, alla à son bureau, ouvrit un tiroir, dont elle tira deux feuilles de papier : la rétractation et la lettre au Pape, et s'approcha du lit. « Il serait sage, dit-elle, de signer ceci : ce serait une affaire terminée et vous seriez plus tranquille. » Il la regarda et d'une voix grave lui dit : « Je ne croyais pas en être là, mais s'il en est ainsi, faites recopier ces deux pièces sur du grand papier. Demain matin, vous me les lirez et je les signerai. »

Madame de Dino sortit, leur montra les deux pièces, les donna à copier et l'abbé Dupanloup fut appelé. « Ne me quittez pas, leur dit Madame de Dino. Je vous demande de passer la nuit près de moi, j'ai besoin d'être soutenue par vous. » Vers onze heures du soir l'état du malade ne s'était pas aggravé ; mais l'agitation de Madame de Dino était extrême. Elle voulut rentrer dans la chambre avec les deux pièces, et demanda au malade de les signer. « Je signerai demain, répondit-il. Je l'ai dit, je le ferai. Un acte de cette importance ne doit point se faire avec précipitation. » - Enfin vers quatre heures du matin, n'étant plus maîtresse de son inquiétude, Madame de Dino alla réveiller une jeune cousine, élevée dans la maison par les soins de M. de Talleyrand, et qui devait faire le jour même sa première communion. Elle la fit habiller, et l'introduisit dans la chambre du vieillard avec mission de lui demander les deux signatures. M. de Talleyrand s'était un peu reposé. En voyant cette enfant, il sourit : « Nous sommes donc au matin, dit-il. Il est de bien bonne heure », et prenant de ses mains les deux papiers : « Je vais signer cela, mon enfant. Priez votre tante de venir me trouver. » Madame de Dino entra, et lut

d'une voix lente ce qui suit :

Rétractation du Prince de Talleyrand.

« Touché de plus en plus par de graves considérations, conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé, au terme d'un grand âge et après une longue expérience, à blâmer les excès du siècle auquel j'ai appartenu, et à condamner franchement les graves erreurs, qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Église catholique, apostolique, romaine, et auxquelles j'ai eu le malheur de participer.

« S'il plaît au respectable ami de ma famille, Monseigneur l'Archevêque de Paris, qui a bien voulu me faire assurer des dispositions bienveillantes du Souverain Pontife à mon égard, de faire arriver au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Église, aux décisions et jugements du Saint-Siège sur les affaires ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté daignera les accueillir avec bonté.

Dispensé plus tard par le Vénérable Pie VII de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai recherché, dans ma longue carrière politique, les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Église. Je déplore de nouveau les actes de ma vie, qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême . »

Lettre au Pape Grégoire XVI

« Très Saint Père,

La jeune et pieuse enfant qui entoure ma vieillesse des soins les plus touchants et les plus tendres vient de me faire connaître les expressions de bienveillance dont Votre Sainteté a daigné se servir à mon égard, en m'annonçant avec quelle joie elle attend les objets bénits, qu'Elle a bien voulu lui destiner : j'en suis pénétré comme au jour, où Monseigneur l'Archevêque de Paris me les rapporta pour la première fois.

Avant d'être affaibli par la maladie grave dont je suis atteint, je désire, Très Saint-Père, vous exprimer toute ma reconnaissance et en même temps mes sentiments. J'ose espérer que non seulement Votre Sainteté les accueillera favorablement, mais qu'elle daignera apprécier dans sa justice toutes les circonstances qui ont dirigé mes actions. Des mémoires achevés depuis longtemps, mais qui, selon mes volontés, ne devront paraître que trente ans après ma mort, expliqueront à la postérité ma conduite pendant la tourmente révolutionnaire. Je me bornerai aujourd'hui, pour ne pas fatiguer le Saint-Père, à appeler son attention sur l'égaré général de l'époque à laquelle j'ai appartenu.

Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né.

Au reste, je ne puis mieux faire que de m'en rapporter, sur ce point, comme sur tout autre, à l'indulgence et l'équité de l'Église et de son Vénérable Chef.

Je suis avec respect, Très Saint-Père, de Votre Sainteté le très humble et très obéissant fils et serviteur. »

(Nous avons emprunté le texte de ces deux documents aux Mémoires du prince de Talleyrand, publiés avec une préface et des notes par le duc de Broglie, de l'Académie Française, tome V, p. 482-484, in-8°, XVIII-650 p. Paris, Calmann-Lévy, 1892.)

Quand elle eut achevé : « C'est bien là ce que je pense et ce que je veux dire, reprit M. de Talleyrand. Donnez-moi mes lunettes et une bonne plume. » - Et se dressant sur son séant, il signa : « C'est ma grande signature, celle que j'ai mise au bas de tous les traités de paix avec l'Europe. Je devais la mettre au bas de ce dernier traité, qui est ma paix avec la Sainte Église. » Il baisa les mains de Madame de Dino, et lui dit en souriant : « J'imagine que l'abbé Dupanloup ne doit pas être bien loin. Voulez-vous l'introduire et nous laisser. »

Les cinq témoins avaient assisté à cette scène derrière la portière, et étaient profondément émus.

L'abbé Dupanloup entra dans la chambre du malade et y demeura près d'une heure. Quand il en sortit, il dit avec une grande émotion : « Je n'ai jamais vu une pareille maîtrise de soi-même, jointe à un repentir aussi sérieusement raisonné. »

Le sacrement d'Extrême-Onction fut administré, le malade demanda que tous les serviteurs fussent présents. Les cinq témoins entrèrent aussi. M. de Talleyrand répondit d'une voix nette et intelligible à toutes les prières ; au moment où l'onction des mains allait lui être faite, il tendit sa main fermée, en disant : « N'oubliez pas, Monsieur l'Abbé, que je suis évêque. »

(Quand on administre l'Extrême-Onction à un prêtre ou à un évêque l'onction des mains se fait « à l'extérieur » sur le dos de la main et non « à l'intérieur » dans la paume, où déjà a été faite l'onction sacerdotale. - « Et adverte quod Sacerdotibus, ut dictum est, manus non inunguntur interius, sed exterius » dit la rubrique du Rituel Romain.)

Quand tout fut terminé, il serra les mains de ses cinq amis, en leur disant « Adieu » et ils se retirèrent. M. de Talleyrand mourut quelques heures après, le 17 mai 1838 à trois heures trente-cinq minutes après midi.

V

La semaine suivante. M. de Barante reçut un matin la visite de l'abbé Dupanloup, qui lui apporta une brochure de 60 à 80 pages qu'il venait d'écrire sur la fin de M. de Talleyrand et lui demanda conseil avant de la publier. M. de Barante la lut. Elle était écrite avec l'éloquence et la chaleur de cœur habituelle au jeune prêtre. Mais après mûre réflexion, M. de Barante alla le voir et l'engagea à ajourner une publication, qui n'apprendrait rien à ceux qui savaient la vérité, et qui serait de nature à étonner les contemporains sans atteindre le but qu'il se proposait. Cette brochure a été publiée en partie par Mgr Lagrange dans sa « Vie de Mgr Dupanloup »

(Cf. Vie de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, membre de l'Académie Française, par l'abbé F. Lagrange, chanoine de Notre-Dame de Paris, vicaire général d'Orléans, 3 volumes, in-8°. Paris, Poussielgue, 1883-1884. - Pour ce qui nous intéresse ici, cf. tome I°, chap. XIV et XV, p. 222-258.)

VI

Madame de Boigne dans ses Mémoires rappelle une opinion, qui a été émise à cette époque et à laquelle un de mes souvenirs de jeunesse me permet d'opposer une réfutation absolue. On a dit alors que Mgr de Quélen s'était contenté de bien peu de chose et que la rétractation de M. de Talleyrand avait été trouvée insuffisante à Rome.

(Sur les derniers instants de M. de Talleyrand, cf. Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond, publiés d'après le manuscrit original par M. Charles Nicoulaud, in-8°, tome IV (1831-1866), fragments, ici, édition, pages 118-133. Paris, Plon-Nourrit, 1908.)

Au sujet de la rétractation, Madame de Boigne écrit, p. 231 : « Le Pape refusait la déclaration, telle qu'elle était rédigée, et exigeait des rétractations beaucoup plus complètes que M. de Talleyrand ne les aurait probablement consenties. Le retard du courrier évita du scandale et fut heureux. La cour de Rome tança l'archevêque et Monsignor Garibaldi de leur indulgence. Notre chargé d'affaires, M. de Lordes, fut employé pour apaiser son humeur. Elle bouda un peu, mais elle est sage; les faits étaient accomplis, elle se détermina à accepter la déclaration comme bonne et suffisante, mais se garda de la publier. »

Voici ce que m'a raconté Madame de Castellane, qui eût l'honneur, dans son voyage de noces, un an à peine après la mort de son grand-oncle, d'être reçue par le pape Grégoire XVI : « Le Saint-Père, me raconta-t-elle, nous reçut en audience privée et avec une très grande bonté. Après nous avoir fait asseoir, il me tendit deux feuilles de papier, la première que je reconnus avec émotion : c'était la lettre que mon oncle lui avait adressée avant de mourir; la seconde, déjà jaunie par le temps était la requête, adressée au Saint-Siège par l'évêque d'Autun, Mgr de Talleyrand-Périgord, pour introduire la cause de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Le Saint-Père ajouta : « Vous avez été, mon enfant, l'instrument de la Providence et c'est la Bienheureuse Marguerite-Marie qui a obtenu la conversion du Cœur de Notre-Seigneur. »

La rétractation avait donc été à Rome jugée parfaitement suffisante, et l'Eglise s'était contentée de l'expression publique d'une foi soumise et repentante.

(Cet article est la reproduction du livret du même nom publié en mai 2001 sur la base de l'édition originale du même nom sans autre référence prêtée par un membre de l'association les Amis de Talleyrand en vue de sa réimpression par Ecu-Activities, asbl.)

Annexe : Sur les traces de Talleyrand en Normandie

Un petit article du Figaro-Magazine du 14 juin 1997, signé « C.G. », intitulé : « Les statues jumelles de Notre Dame d'Afrique », évoque une histoire que C.G. ne semble pas connaître. La voici : les « jumelles » sont des « triplées » !

Septembre 1834, Cesny-aux-Vignes, petit village au sud-est de Caen (Calvados) sur la route de Mézidon. Mgr de Quélen, Archevêque de Paris, se repose chez son frère, le Général de Quélen. Le 3 septembre, il décide de partir en pèlerinage à Notre Dame de La Délivrande, entre Caen et la mer : c'est le plus ancien sanctuaire marial de Normandie. On y vénère Marie depuis le Xe Siècle, une Vierge noire tenant son enfant; elle est toujours vêtue et fut couronnée en 1873.

Mgr de Quélen rencontre là-bas le Recteur du pèlerinage, le Père Saulet, Missionnaire de N.D. de La Délivrande, auquel il fait part de son souci pastoral concernant le Prince de Talleyrand, bien connu dans l'Histoire de la France et de l'Europe pour ses qualités éminentes de diplomate. Bien connu aussi pour avoir célébré au Champ de Mars la Fête de la Fédération de 1790, pour avoir été, un jour, l'évêque d'Autun qui a sacré le premier évêque de la Constitution civile du Clergé et, pour ce, avoir été excommunié par Pie VI.

En 1801, après le Concordat, il a quitté la vie ecclésiastique, s'est marié, a servi la France comme Ministre des Relations Extérieures, Chef de Gouvernement, Ambassadeur de France, faisant «la pluie et le beau temps» dans l'Europe du Directoire, du Consulat, de l'Empire, de la Restauration, de la Monarchie de Juillet... Une vie très remplie jusqu'en 1834 où il atteint les 80 ans - un fort grand âge pour cette époque! - et voit la mort approcher. L'une de ses petites-filles, Pauline de Dino, de tout son cœur et de toute son âme chrétienne, désire réconcilier son grand-père, qu'elle aime tendrement, avec l'Eglise dont il a bafoué les lois. Talleyrand qui, toute sa vie, a décidé lui-même de ce qu'il avait à dire et à faire, ne se laisse pas facilement convaincre par le jeune Abbé Dupanloup, futur Evêque d'Orléans. Mgr de Quélen souhaite, lui aussi, la réconciliation du Prince avec l'Eglise, avant la mort qui vient.

Le Père Saulet lui suggère de confier cette intention à la toute jeune et fervente Congrégation qu'Henriette d'Osseville. Mère Sainte Marie, vient de fonder à La Délivrande même : depuis 1831, on y prie Marie sous le titre de «Vierge Fidèle», titre contesté par le Clergé (gallican à l'époque) du Diocèse de Bayeux, bien que ce titre soit l'une des invocations traditionnelles des Litanies de la Ste Vierge.

Pourquoi ce titre ? Parce que, le 15 août 1829, Henriette d'Osseville en prière aux pieds de N.D. de La Délivrande, a reçu de Marie cette parole de réconfort et de paix, cette promesse: «Ne crains rien ! Je suis la Vierge Fidèle: la fondation projetée aura lieu malgré mille obstacles et je serai fidèle à tous ceux qui, dans cette maison, m'honoreront sous ce titre.» Il n'en faut pas plus à Mgr de Quélen pour se rendre au Monastère tout proche et rencontrer Mère Ste Marie qui, d'emblée, dans son ardeur apostolique comprend le souci de l'Archevêque de Paris. « Je ferais cent lieues pour sauver une âme, je donnerais ma vie pour lui! » (1) avait dit le Prélat; pour «sauver les âmes», Mère Ste Marie, elle aussi, était «prête à tout endurer, tout souffrir...»(2): ils étaient de la même qualité d'Amour!

Oui, bien sûr ! Les Soeurs prieront de tout cœur pour le Prince de Talleyrand, pour son retour à la communion de l'Eglise: sur le terrain de la Charité, l'accord était parfait. Mgr de Quélen promet, s'il est exaucé, d'offrir solennellement, en ex-voto à la «Vierge Fidèle», une statue de bronze qui exprimera sa reconnaissance à Notre Dame : « Je reviendrai ici apporter une statue qui surmontera la colonne élevée devant la grotte. Ce monument perpétuera les nombreuses faveurs que nous avons obtenues par l'entremise de notre céleste Mère.» (3)

Un historien de Talleyrand (J.Orieux) nous dit que le Prince ne cessa, sa vie durant, de prier quotidiennement Marie par le «Salve Regina».

Quatre années de prière et d'offrande apostolique vont s'écouler: quatre années pendant lesquelles l'accompagnement amical de l'Abbé Dupanloup achemine le Prince, lentement, vers l'Eglise. Le 17 mai 1838, sur son lit de mort, Talleyrand écoute attentivement le texte de la formule de rétractation qui lui est lue.

En double exemplaire, il y appose cette signature qui, longtemps, a fait, défait et refait l'Europe de son siècle. La lettre sera adressée au Pape et à Mgr de Quélen.

Talleyrand se confesse, reçoit les derniers Sacrements et, le 20 mai 1838, Charles-Maurice de Talleyrand Périgord, prince de Bénévent, ex-évêque d'Autun, remet son âme à la Miséricorde de Dieu, ayant, pour ainsi dire, condamné toute l'oeuvre révolutionnaire contre l'Eglise, lui, son plus illustre adhérent.

Mgr de Quélen tient sa promesse. Fort de l'approbation de Rome, il veut honorer solennellement «Marie, Vierge Fidèle» et fait exécuter une statue par Gallien Choiselat (dont le nom est gravé sur le socle), selon les indications données par Catherine Labouré pour la Médaille Miraculeuse. L'artiste s'inspire d'une statue d'Edme Bouchardon (1698-1762) sculptée dans le marbre pour l'église St Sulpice de Paris. Il s'inspire aussi de statue de la Vierge Fidèle honorée dans la Congrégation, statue de merisier dont l'auteur nous est inconnu. Fondue dans le bronze, l'oeuvre de Choiselat porte une couronne dorée et foule aux pieds le serpent de la Genèse, doré lui aussi.

Apportée, le 8 septembre 1838, dans la Chapelle de N.D. de La Déli-



vrande (la Basilique n'est pas encore construite) où Mère Ste Marie a reçu , neuf ans plus tôt, la promesse de Marie, la statue est au coeur de la célébration au cours de laquelle Mgr de Quélen exprime sa reconnaissance et chante la «Fidélité de Marie envers Dieu et envers les hommes» ; «Virgo fidelis, ora pro nobis !» est chanté à pleine voix par l'assemblée. Le lendemain, 9 septembre, fête dans le Diocèse de la Nativité de Marie, la statue est processionnellement transportée au Monastère, au chant des litanies de la Ste Vierge. Déposée devant l'autel de la chapelle des Soeurs, elle reçoit la vénération longue, émue et reconnaissante de Mgr de Quélen, de l'Evêque de Bayeux, Mgr Robin, du Clergé présent et de toutes les religieuses. Placée, dans les jours suivants, au sommet de la colonne dressée dans le parc pour la gloire de Marie, elle s'y tient encore aujourd'hui, les bras largement ouverts, dans un mouvement d'affectueux accueil, debout sur un globe de bronze qui porte l'inscription en lettres dorées: «Réjouissez-vous avec moi: j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. (Le, 15,16). 17 mai 1838.»

A l'arrière du globe, une autre inscription: «Ex-voto de Hyacinthe-Louis de Quélen, Archevêque de Paris, pour le salut éternel du Prince de Talleyrand admis au rite de la Réconciliation et décédé avec les signes d'une pénitence persévérante. 17 mai 1838. »

L'Archevêque de Paris, dans la joie Intime de cette grâce obtenue, se fait peindre en pied, les yeux fixés sur la statue de Marie qu'il considère avec confiance. Le tableau se trouve actuellement dans le Trésor de Notre Dame de Paris auquel il fut offert. Le cartouche qui surmonte le tableau nous dit que l'Archevêque de Paris « voue, dédie et consacre sa personne et son Diocèse, en 1839, à la Vierge Fidèle, Reine conçue sans tache.» Notons que c'est seulement dix-neuf ans plus tard que fut promulgué le dogme de l'Immaculée Conception..



Dans son élan de reconnaissance, Mgr de Quélen fait réaliser deux autres, statues de bronze identiques, où seule, l'inscription «Virgo Fidelis» se trouve sur le socle. L'une d'elle est donnée aux Soeurs de Bon Secours, dont l'Archevêque a encouragé la fondation: elle se trouve toujours dans la bibliothèque des Soeurs, 20 rue Notre Dame des Champs, à Paris 6°. Quant à la troisième, Mgr de Quélen l'a offerte aux religieuses du Sacré Coeur de la rue de Varenne [Paris] qui, elles-mêmes, l'offrirent à l'Abbé Dupuch. Ce dernier, devenu Evêque d'Alger, lui fit traverser la Méditerranée et l'installa, le 20 septembre 1857 (4) dans une chapelle provisoire. En 1866,Mgr Lavigerie devient Evêque d'Alger: dans l'église construite à partir de 1858, consacrée le 2 Juillet 1872, il intronise la Vierge le 4 mai 1873. La statue sera solennellement couronnée le 30 avril 1876, ce qui vaudra à l'église de devenir «Basilique de Notre Dame d'Afrique »

Voilà l'histoire des «triplées mariales».

Sources:

1-Vie de Mère Ste Marie, p.98

2-Op.cit.p.194

3- «p.90-91

4-Figaro-Magazine,

Sœur Marie du Christ

De la congrégation de N.D de Fidélité

Communauté Notre Dame de Fidélité

40 rue Bout Varin

14440 DOUVRES LA DELIVRANDE

Tel : 02 31 37 30 17

fax : 02 31 37 62 57